

SESSION 2026

CAPLP et CAFEP
Concours externe

Section
GÉNIE ÉLECTRIQUE

Option
ÉLECTROTECHNIQUE ET ÉNERGIE

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement, à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique.

Le thème de la séquence propre à chaque option est proposé par le jury. Le dossier technique fourni au candidat, caractéristique de la section et option du concours, comporte les éléments nécessaires à l'étude.

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation ou associés au thème proposé).

Durée : 5 heures

L'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	5200J	102	9312

► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	5200J	102	9312

DOSSIER SUJET

Le sujet comporte 3 dossiers :

- Le **dossier sujet** constitué de 3 parties indépendantes :
 - partie A : élaboration d'une séquence pédagogique,
 - partie B : élaboration d'une séance pédagogique,
 - partie C : organisation des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).
- Le **dossier technique et ressources** dans lequel les documents sont repérés DTR ;
- Le **dossier des documents réponses** repérés DR.

Conseils aux candidats

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) la signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

Des questions conduisent le candidat à compléter des documents réponses (DR).

L'ensemble du dossier des documents réponses sera rendu, y compris les documents non complétés.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter **aucun signe distinctif**, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Toutes les parties sont indépendantes.

Une lecture complète du sujet et du dossier technique et ressources est conseillée avant de composer.

Pour l'ensemble de l'exploitation, l'évaluation prendra en compte :

- la pertinence des réponses ;
- la démarche pédagogique ;
- le vocabulaire professionnel ;
- la qualité de la rédaction ;
- l'orthographe ;
- la mise en forme.

SOMMAIRE

Présentation du contexte	page 4
Partie A – Élaboration d'une séquence pédagogique	page 5
Partie B – Élaboration d'une séance pédagogique	page 6
Partie C – Organisation des Périodes de Formation en Milieu Professionnel	page 7

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Vous êtes affecté(e) comme enseignant(e) stagiaire de génie électrique option électrotechnique et énergie dans un lycée du Morbihan de l'Académie de Rennes.

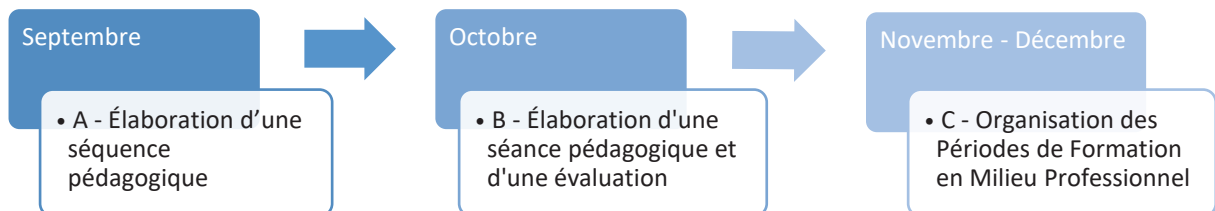
Cet établissement propose une formation au baccalauréat professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC), composée de deux divisions pouvant accueillir chacune 24 élèves.

Vous faites partie de l'équipe disciplinaire du domaine professionnel baccalauréat professionnel MELEC composée de 7 professeurs.

Votre collègue Olivier est votre tuteur pédagogique. Pour l'année scolaire et pour les enseignements dédoublés, vous êtes en charge du groupe B de la classe de 1^{ère} baccalauréat professionnel MELEC 1.

Vous êtes aussi référent de 4 élèves de la classe de 1^{ère} baccalauréat professionnel MELEC 1.

Dans le cadre de votre année de stage, Olivier vous demande d'élaborer plusieurs actions pédagogiques sur différentes périodes de l'année scolaire :



PARTIE A : ÉLABORATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

Mise en situation

Votre tuteur vous demande de réfléchir à une séquence pédagogique pour la classe de 1^{ère} bac pro MELEC 1. Elle se déroulera durant la période précédant la PFMP de novembre-décembre sur un nombre de semaines que vous définirez.

Cette séquence devra porter sur le pôle d'activité de maintenance dans le secteur tertiaire. Elle devra prendre en compte les activités proposées par vos collègues sur les autres niveaux de classes, apparaissant sur le document DTR1.

Dossier technique et ressources : DTR1 à DTR5.

A.1. Compléter la progression pédagogique du niveau de formation 1^{ère} bac pro MELEC, pour le pôle d'activité « maintenance d'une installation » (document DR1).

A.2. Identifier les supports pédagogiques propices aux activités envisagées pour la séquence avec votre groupe de 1^{ère} bac pro MELEC, sachant que votre collègue Olivier a prévu de travailler avec son groupe sur le pôle d'activité « maintenance d'une installation » avec des supports techniques du secteur industriel (document DR2).

A.3. Proposer une utilisation des supports pédagogiques pour la première séance en groupe de la séquence pédagogique prévue (document DR3).

A.4. Proposer une séquence pédagogique d'enseignement qui intégrera les activités de groupe et les activités classe entière de la spécialité (document DR4).

Cette séquence proposera l'ensemble des activités pédagogiques, de la phase de lancement jusqu'à l'évaluation. Elle aura une durée de 4 semaines. Les élèves ont déjà découvert les supports techniques lors des périodes précédentes.

PARTIE B : ÉLABORATION D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE

Mise en situation

Il vous est demandé de proposer le contenu et le déroulement d'un Travail Pratique (TP) portant sur le dépannage d'une installation tertiaire d'alarme incendie pour votre groupe de la classe de 1^{ère} bac pro MELEC 1.

Vous proposerez également les modalités d'évaluation du TP.

Dossier technique et ressources : DTR5 à DTR6.

B.1. Compléter la fiche activité professeur du TP proposé (document DR5).

B.2. Proposer une fiche de déroulement du TP (document DR6).

B.3. Élaborer les documents élèves (questionnement et fiche de dépannage) pour le TP proposé (document DR7).

B.4. Proposer les indicateurs de réussite (ou observables) des critères d'évaluation qui vous permettront d'évaluer certaines des compétences mobilisées lors du TP proposé (document DR8).

PARTIE C : ORGANISATION DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Mise en situation

L'équipe pédagogique a décidé d'organiser une demi-journée spécifique le lundi du retour de la première PFMP des élèves de 1^{ère} bac pro MELEC pour exploiter dans différentes disciplines le vécu et les activités des apprenants en entreprises.

La prise en charge des élèves de la classe sera assurée par certains enseignants.

9h00 – 10h	1MELEC	Vous + Olivier
10h – 11h	1MELEC	Vous + professeur français
11h – 12h	1MELEC	Vous + professeur PSE

Vous êtes chargé de réfléchir à un contenu pour cette demi-journée que vous proposerez à vos collègues.

Dossier technique et ressources : DTR7 à DTR9.

C.1. Préciser la mission d'un enseignant « référent » pour les PFMP. **Indiquer** quelle est la personne qui nomme cet enseignant pour cette mission (document DR9).

C.2. Définir les caractéristiques principales d'un lieu d'accueil de PFMP (document DR9).

C.3. Lister les actions que vous devez réaliser durant les différentes phases des PFMP (avant, pendant et après) (document DR9).

C.4. Proposer des thématiques qui pourraient être abordées avec vos collègues dans les différents temps de la matinée banalisée (document DR10).

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES



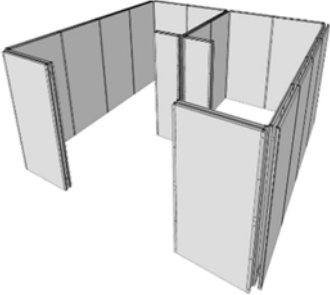
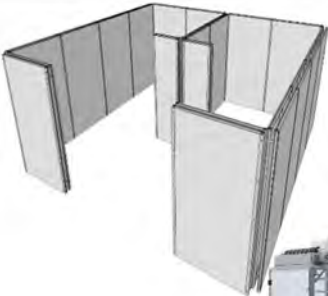






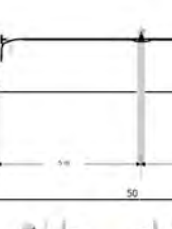
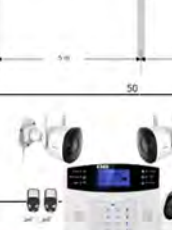


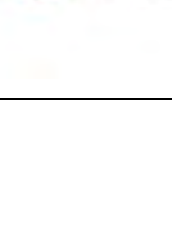
SOMMAIRE















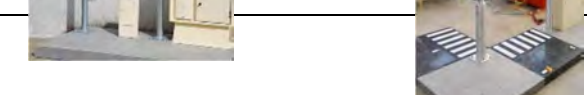
DTR1 :	PROGRESSION PÉDAGOGIQUE – POLE D’ACTIVITÉ « MAINTENANCE D’UNE INSTALLATION »...3
DTR2 :	LISTE DES ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES.....4
DTR3 :	EMPLOI DU TEMPS.....6
DTR4 :	CALENDRIER PFMP.....7
DTR5 :	EXTRAITS DU RÉFÉRENTIEL BAC PRO MELEC.....8
DTR6 :	DESCRIPTIF DU SYSTÈME ALARME INCENDIE31
DTR7 :	EXTRAIT BULLETIN OFFICIEL « ORGANISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PFMP »32
DTR8 :	EXTRAITS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS EN 1 ^{ERE} BAC PRO.....37
DTR9 :	EXTRAIT DU PROGRAMME DE PSE.....40

DTR1 : progression pédagogique – pôle d’activité « maintenance d’une installation »

Pôle d’activité : maintenance d’une installation						
Niveaux	2 nd MELEC		1 ^{ère} MELEC		T ^{erm} MELEC	
Activités	<input checked="" type="checkbox"/> Activité 1 – Préparation <input type="checkbox"/> Activité 2 – Réalisation <input type="checkbox"/> Activité 3 – Mise en service <input checked="" type="checkbox"/> Activité 4 – Maintenance <input checked="" type="checkbox"/> Activité 5 – Communication		<input type="checkbox"/> Activité 1 – Préparation <input type="checkbox"/> Activité 2 – Réalisation <input type="checkbox"/> Activité 3 – Mise en service <input type="checkbox"/> Activité 4 – Maintenance <input type="checkbox"/> Activité 5 – Communication		<input checked="" type="checkbox"/> Activité 1 – Préparation <input type="checkbox"/> Activité 2 – Réalisation <input type="checkbox"/> Activité 3 – Mise en service <input checked="" type="checkbox"/> Activité 4 – Maintenance <input checked="" type="checkbox"/> Activité 5 – Communication	
Tâches	Autonomie partielle	Autonomie totale	Autonomie partielle	Autonomie totale	Autonomie partielle	Autonomie totale
T1.1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
T1.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T1.3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
T1.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T2.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T2.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T2.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T2.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T2.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T2.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T3.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T4.1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
T4.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
T5.1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T5.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T5.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attendus sur les tâches de l’activité de maintenance	<input checked="" type="checkbox"/> Les consignes de santé et sécurité au travail données sont respectées <input checked="" type="checkbox"/> L’organisation du poste de travail est rationnelle <input checked="" type="checkbox"/> Le remplacement de matériel est réalisé avec rigueur <input checked="" type="checkbox"/> L’essai fonctionnel est effectué <input checked="" type="checkbox"/> L’installation est restituée dans un état de fonctionnement nominal <input checked="" type="checkbox"/> Les déchets sont triés et évacués <input checked="" type="checkbox"/> Le lieu d’activité est restitué propre et en ordre		<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____		<input checked="" type="checkbox"/> L’organisation du travail est respectueuse de la santé et sécurité au travail <input checked="" type="checkbox"/> Les contraintes propres au poste de travail y compris environnementales sont prises en compte <input checked="" type="checkbox"/> L’organisation du travail est efficiente <input checked="" type="checkbox"/> Le diagnostic et le dépannage sont réalisés avec rigueur <input checked="" type="checkbox"/> Les contrôles et les essais sont effectués <input checked="" type="checkbox"/> L’installation est restituée dans un état de fonctionnement nominal <input checked="" type="checkbox"/> Les déchets sont triés et évacués <input checked="" type="checkbox"/> Le lieu d’activité est restitué propre et en ordre	

DTR2 : liste des équipements disponibles

Espace	Equipement	
E11 - Habitat	Appartement (chambre)	
E11 - Habitat	Appartement (cuisine)	
E11 - Habitat	Appartement (Sdb)	
E11 - Habitat	Maison connectée (salon)	
E11 - Habitat	Maison connectée (chambre)	
E11 - Habitat	Maison connectée (bureau)	
E12 - Industriel	Fardeleuse	
E12 - Industriel	Malaxeur	
E12 - Industriel	Pont-roulant	
E12 - Industriel	Pompage	
E12 - Industriel	Tunnel de chauffe	
E12 - Industriel	Palettiseur	
E13 - Infrastructure	Réseau éclairage	
E13 - Infrastructure	Réseau électrique	
E13 - Tertiaire	Barrière de parking	
E13 - Tertiaire	Supermarché (alarme intrusion)	
E13 - Tertiaire	Supermarché (alarme incendie)	

Espace	Equipement	
E13 - Tertiaire	Supermarché (éclairage)	
E13 - Tertiaire	Salle de spectacle	
E13 - Tertiaire	Cabinet médical	
E13 - Tertiaire	TGBT	
E14 - Industriel	Tri de pièces	
E14 - Industriel	Traitement des eaux	
E14 - Industriel	Chaine de production (four)	
E14 - Industriel	Chaine de production (refroidissement)	
E14 - Industriel	Chaine de production (séchage)	
E14 - Industriel	Chaine de production (convoyage)	
E14 - Infrastructure	Panneaux photovoltaïques	
E15 - Infrastructure	Réseau Télécom (fibre optique)	
E15 - Infrastructure	Réseau Télécom (baie de brassage)	
E15 - Infrastructure	Borne de recharge	
E15 - Infrastructure	Eclairage public	
E15 - Infrastructure	Feux de carrefour	

Emploi du temps P MELEC 1 - Semestre 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:00					
09:00		FRANCAIS 08:00-09:00	MATHS Groupe A 08:00-09:00		ANGLAIS Groupe A 08:00-09:00
10:00	Enseignement Professionnel Stagiaire 09:00-10:00 E10	HISTOIRE GEOGRAPHIE 09:00-10:00	ARTS APPLIQUÉS 09:00-10:00	ENS. PRO gp B Stagiaire 08:00-12:00 E13	ECO GESTION 09:00-10:00
	Français 10:00-11:00	MATHS 10:00-11:00	CO-INTERVENTION ENS. PROFESSIONNEL FRANCAIS Olivier 10:00-11:00		MATHS 10:00-11:00
11:00	PSE 11:00-12:00	ANGLAIS 11:00-12:00	HISTOIRE GEOGRAPHIE 11:00-12:00		FRANCAIS Groupe A 11:00-12:00
12:00					MATHS Groupe B 11:00-12:00
13:00					
14:00					
15:00	EPS 14:00-16:00	ENS. PRO gp A Olivier 14:00-18:00 E12		TP SCIENCES Groupe A 14:00-15:30	ENS. PRO Olivier 14:00-16:00 E12 E13
16:00		ENS. Pro gpB Stagiaire 14:00-18:00 E13		Groupe de Besoin Groupe B 14:00-15:30	PROJET 14:00-16:00 E12 E13
17:00				Groupe de Besoin Groupe A 15:30-17:00	EPS 16:00-17:00
18:00				PARCOURS 17:00-18:00	

DTR5 : extraits du référentiel Bac Pro MELEC

Activités professionnelles		Tâches principales	Autonomie (*)	
A1	Préparation des opérations de réalisation, de mise en service et de maintenance	T1-1	Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple	Totale
		T1-2	Rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution	Partielle
		T1-3	Vérifier et compléter si nécessaire la liste des matériels, équipements et outillages nécessaires aux opérations	Totale
		T1-4	Répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des électriciens et du planning des autres intervenants	Partielle
A2	Réalisation	T 2-1	Organiser le poste de travail	Totale
		T 2-2	Implanter, poser, installer les matériels électriques	Totale
		T 2-3	Câbler, raccorder les matériels électriques	Totale
		T 2-4	Gérer les activités de son équipe	Partielle
		T 2-5	Coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants	Totale
		T 2-6	Mener son activité de manière éco-responsable	Totale
A3	Mise en service	T 3-1	Réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation	Totale
		T 3-2	Réaliser une opération de maintenance préventive	Partielle
A4	Maintenance	T4-1	Réaliser une opération de maintenance préventive	Totale
		T4-2	Réaliser une opération de dépannage	Totale
A5	Communication	T5-1	Participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation	Partielle
		T5-2	Échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe	Partielle
		T5-3	Conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration	Partielle

(*) Les niveaux d'autonomie sont spécifiés sous forme d'une autonomie partielle (la tâche est réalisée sous la supervision d'un supérieur hiérarchique) ou complète (la tâche est réalisée en totale autonomie et le supérieur hiérarchique n'intervient que lors du contrôle des résultats attendus).

Activité 1 Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance	<input type="checkbox"/> T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple <input type="checkbox"/> T 1-2 : rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution <input type="checkbox"/> T 1-3 : vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations <input type="checkbox"/> T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants
---	---

Description (exemples de situations de travail) - Prendre connaissance et analyser le dossier de l'opération (réalisation, mise en service, maintenance) - Élaborer le dossier de réalisation, de mise en service, de maintenance pour une opération simple - Recenser, rassembler les documents liés aux opérations
--

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation) - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'études, fournisseurs/distributeurs)
--

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus - Les informations nécessaires sont recueillies - Les conditions de réalisation sont analysées - Les difficultés techniques sont repérées - Les difficultés sont remontées à la hiérarchie - Le dossier des opérations (schémas, matériels, équipements et outillages, choix de matériels éco-construits etc.) est constitué et complet - L'estimation financière est réalisée ou comprise
--

Activité 1 Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance	<input type="checkbox"/> T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple <input type="checkbox"/> T 1-2 : rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution <input type="checkbox"/> T 1-3 : vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations <input type="checkbox"/> T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants
---	--

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les contraintes environnementales (site naturel, site classé, gestion des déchets, normes etc.) - Identifier les risques professionnels et prévoir les mesures de prévention adaptées - Prendre connaissance et analyser le dossier des opérations dans leur environnement - Identifier les contraintes liées aux opérations, aux conditions d'exécution et autres intervenants

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Compétences internes et externes (bureau d'études, fournisseurs/distributeurs)

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input checked="" type="checkbox"/>	Totale <input type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes environnementales sont recensées - Les informations recueillies permettent d'analyser les conditions des opérations dans leur environnement - Les risques professionnels sont identifiés et les mesures de prévention sont prévues - Les contraintes d'exécution sont repérées - Les contraintes sont remontées à la hiérarchie

Activité 1 Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance	<input type="checkbox"/> T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple <input type="checkbox"/> T 1-2 : rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution <input type="checkbox"/> T 1-3 : vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations <input type="checkbox"/> T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants
---	--

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les matériels électriques, équipements et outillages nécessaires - Vérifier la concordance entre les matériels électriques, équipements et outillages prévus et nécessaires aux opérations et ceux à disposition - Établir un bon d'approvisionnement ou un bon de commande pour les matériels électriques, équipements et outillages complémentaires nécessaires - Transmettre ce bon à la hiérarchie

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schéma, de calcul etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'études, fournisseurs/distributeurs)

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - La vérification des matériels, équipements et outillages est réalisée - Les matériels, équipements et outillages manquants sont identifiés - Le bon d'approvisionnement ou bon de commande est complété avec justesse - Le bon est transmis à la hiérarchie

Activité 1 Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance	<input type="checkbox"/> T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple <input type="checkbox"/> T 1-2 : rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution <input type="checkbox"/> T 1-3 : vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations <input checked="" type="checkbox"/> T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants
---	--

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du planning d'exécution de l'ensemble des intervenants - Prendre connaissance des électriciens affectés - Positionner, adapter son ou ses intervention(s) sur le planning - Répartir les tâches en fonction des habilitations et des certifications des électriciens affectés

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement)

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input checked="" type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les interactions avec les autres intervenants présents sur le chantier sont identifiées - Une proposition d'intégration des interactions est transmise à la hiérarchie - Les interactions validées par la hiérarchie sont prises en compte - Les tâches sont réparties en fonction des habilitations et des certifications des électriciens affectés - La répartition des tâches prend en compte les délais d'exécution

Activité 2 Réalisation	<input type="checkbox"/> T 2-1 : organiser le poste de travail <input type="checkbox"/> T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-4 : gérer les activités de son équipe <input type="checkbox"/> T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants <input type="checkbox"/> T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable
---	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'environnement de travail et les conditions de réalisation - Analyser les risques professionnels - Mettre en œuvre les actions de prévention - Approvisionner en matériels, équipements et outillages

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Matériels, équipements et outillages - Équipements de protection collectifs et individuels

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input checked="" type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du travail est respectueuse de la santé et sécurité au travail - Les contraintes propres au poste de travail sont prises en compte - L'organisation du travail est efficiente (le poste de travail est approvisionné en matériels, équipements et outillages, le poste est organisé avec ergonomie)

Activité 2 Réalisation	<input type="checkbox"/> T 2-1 : organiser le poste de travail <input type="checkbox"/> T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-4 : gérer les activités de son équipe <input type="checkbox"/> T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants <input type="checkbox"/> T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable
---	--

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les contraintes de réalisation - Implanter, poser, installer les matériels électriques - Adapter, si nécessaire, l'implantation et la pose des matériels électriques - Façonner les canalisations et les supports - Effectuer les contrôles associés

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Matériels, équipements et outillages - Équipements de protection collectifs et individuels

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les matériels électriques sont posés conformément aux prescriptions et aux règles de l'art - Le façonnage est réalisé en respectant les documents prescriptifs - Les adaptations nécessaires sont réalisées et pertinentes - Les règles de sécurité sont respectées - Les autocontrôles sont réalisés et les fiches d'autocontrôles sont complétées

Activité 2 Réalisation	<input type="checkbox"/> T 2-1 : organiser le poste de travail <input type="checkbox"/> T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-4 : gérer les activités de son équipe <input type="checkbox"/> T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants <input type="checkbox"/> T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable
---	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les contraintes de câblage et de raccordement - Câbler et raccorder les matériels électriques - Adapter, si nécessaire, le câblage et le raccordement - Effectuer les contrôles associés

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Matériels, équipements et outillages - Equipements de protection collectifs et individuels

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les câblages et les raccordements sont conformes aux prescriptions et aux normes en vigueur, dans le respect des règles de l'art - Les adaptations nécessaires sont réalisées et pertinentes - Les règles de sécurité sont respectées - Les autocontrôles sont réalisés et les fiches d'autocontrôles sont complétées

Activité 2 Réalisation	<input type="checkbox"/> T 2-1 : organiser le poste de travail <input type="checkbox"/> T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-4 : gérer les activités de son équipe <input type="checkbox"/> T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants <input type="checkbox"/> T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable
-----------------------------------	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Répartir les activités entre les équipiers électriciens - Recueillir les informations relatives à l'avancement des travaux, aux activités des autres intervenants et aux aléas - Adapter la répartition des activités des équipiers si nécessaire, dans son cadre de responsabilité

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Compétences internes ou externes (bureau d'études, fournisseurs/distributeurs)

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input checked="" type="checkbox"/>	Totale <input type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input checked="" type="checkbox"/>	Des moyens <input type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - La répartition des activités entre les équipiers électriciens est optimisée - Les activités sont (ré)organisées en fonction de l'avancement des travaux et/ou des activités des autres intervenants et/ou des aléas - La répartition vise les objectifs qualité/coût/délaï de l'entreprise - La répartition est validée, si nécessaire, par le supérieur hiérarchique

Activité 2 Réalisation	<input type="checkbox"/> T 2-1 : organiser le poste de travail <input type="checkbox"/> T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-4 : gérer les activités de son équipe <input type="checkbox"/> T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants <input type="checkbox"/> T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable
-----------------------------------	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son activité en prenant compte de la présence et de l'état d'avancement des autres intervenants - Réaliser ses activités dans le respect des ouvrages des autres intervenants

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement)

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Ses activités sont coordonnées avec les autres intervenants - Ses activités respectent les ouvrages des autres intervenants

Activité 2 Réalisation	<input type="checkbox"/> T 2-1 : organiser le poste de travail <input type="checkbox"/> T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques <input type="checkbox"/> T 2-4 : gérer les activités de son équipe <input type="checkbox"/> T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants <input checked="" type="checkbox"/> T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable
-----------------------------------	--

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance sur site des procédures liées aux obligations environnementales et des usages liés au tri et à la valorisation des déchets - Respecter les procédures liées aux obligations environnementales du site - Tenir son lieu d'activité en ordre et propre - Trier et évacuer les déchets générés par son activité - Utiliser le consommable nécessaire (éviter le gaspillage des matières premières, des énergies)

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement)

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les risques de dégradation de l'environnement, des lieux, des biens liés aux opérations à effectuer sont compris et les procédures sont respectées - Les déchets sont triés et évacués de manière sélective conformément à la réglementation en vigueur et en fonction de l'organisation du site et/ou de l'entreprise - Le lieu d'activité est restitué quotidiennement propre et en ordre - Le consommable est utilisé sans gaspillage

Activité 3 Mise en service	<input type="checkbox"/> T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation <input type="checkbox"/> T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation
---	--

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'environnement de travail et les conditions de la mise en service - Analyser les risques professionnels - Mettre en œuvre les actions de prévention - Réaliser les contrôles normatifs, réglementaires et spécifiques aux prescriptions - Réaliser les réglages - Réaliser les paramétrages simples et prédéterminés - Réaliser les essais

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outillages, équipements et appareils de mesures - Équipements de protection collectifs et individuels

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles et mesures sont réalisés dans le respect des normes et règlements en vigueur - Les réglages sont réalisés conformément aux prescriptions - L'installation est conforme aux spécifications normatives et réglementaires - L'installation fonctionne selon les spécifications du cahier des charges

Activité 3 Mise en service	<input type="checkbox"/> T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation <input type="checkbox"/> T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation
---	--

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la réception de l'installation - Réaliser les opérations nécessaires à la levée de réserves sur l'installation

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outillages, équipements et appareils de mesures - Equipements de protection collectifs et individuels

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input checked="" type="checkbox"/>	Totale <input type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les aspects techniques de l'installation sont présentés aux maîtres d'ouvrage ou donneurs d'ordre - Les opérations nécessaires à la levée de réserves sont faites

Activité 4 Maintenance	<input type="checkbox"/> T 4-1 : réaliser une opération de maintenance préventive <input type="checkbox"/> T 4-2 : réaliser une opération de dépannage
-----------------------------------	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'environnement de travail et les conditions de la maintenance - Analyser les risques professionnels - Mettre en œuvre les actions de prévention - Approvisionner en matériels, équipements et outillages - Réaliser les opérations de maintenance préventive - Effectuer les contrôles et les essais associés - Tenir son lieu d'activité en ordre et propre - Trier et évacuer les déchets générés

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outillages, équipements et appareils de mesures - Équipements de protection collectifs et individuels

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du travail est respectueuse de la santé et sécurité au travail - Les contraintes propres au poste de travail y compris environnementales sont prises en compte - L'organisation du travail est efficiente (le poste de travail est approvisionné en matériels, équipements et outillages, le poste est organisé avec ergonomie) - L'opération de maintenance préventive est réalisée avec rigueur - Les contrôles et les essais sont effectués - L'installation est restituée dans un état de fonctionnement nominal - Les déchets sont triés et évacués - Le lieu d'activité est restitué propre et en ordre

Activité 4 Maintenance	<input type="checkbox"/> T 4-1 : réaliser une opération de maintenance préventive <input type="checkbox"/> T 4-2 : réaliser une opération de dépannage
---	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'environnement de travail et les conditions du dépannage - Analyser les risques professionnels - Mettre en œuvre les actions de prévention - Analyser l'installation et diagnostiquer le dysfonctionnement - Préparer et/ou approvisionner les matériels, équipements et outillages - Réaliser les opérations de dépannage - Effectuer les contrôles et les essais associés - Tenir son lieu d'activité en ordre et propre - Trier et évacuer les déchets générés

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outillages, équipements et appareils de mesures - Équipements de protection collectifs et individuels - Compétences internes ou externes (bureau d'études, fournisseurs/distributeurs)

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input type="checkbox"/>	Totale <input checked="" type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du travail est respectueuse de la santé et sécurité au travail - Les contraintes propres au poste de travail y compris environnementales sont prises en compte - L'organisation du travail est efficiente (le poste de travail est approvisionné en matériels, équipements et outillages, le poste est organisé avec ergonomie) - Le diagnostic et le dépannage sont réalisés avec rigueur - Les contrôles et les essais sont effectués - L'installation est restituée dans un état de fonctionnement nominal - Les déchets sont triés et évacués - Le lieu d'activité est restitué propre et en ordre

Activité 5 Communication	<input type="checkbox"/> T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation <input type="checkbox"/> T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe <input type="checkbox"/> T 5-3 : conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration
-------------------------------------	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler les documents utilisés pour les opérations - Rassembler les informations utilisées pour les opérations (paramètres de réglages etc.) - Compléter les documents liés aux opérations - Transmettre les documents et les éléments nécessaires pour actualiser les dossiers 1, 2 et 3 - Actualiser les dossiers 1, 2 et 3

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outils numériques de communication et spécifique du métier

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input checked="" type="checkbox"/>	Totale <input type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input checked="" type="checkbox"/>	Du résultat <input checked="" type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les documents liés aux opérations sont complétés - Les documents et les informations sont rassemblés et transmis - Les dossiers 1, 2 et 3 sont complétés avec rigueur

Activité 5 Communication	<input type="checkbox"/> T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation <input type="checkbox"/> T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe <input type="checkbox"/> T 5-3 : conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration
-------------------------------------	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les informations à connaître sur le déroulement des opérations (préparation, difficultés, contraintes dues aux autres intervenants etc.) - Expliquer à ses équipiers les informations liées aux opérations dont celles de santé et de sécurité au travail - Expliquer l'état d'avancement des opérations, leurs contraintes et leurs difficultés à la hiérarchie (réunion de chantier, opérations de mise en service, de maintenance etc.) - Expliquer au client (ou à l'utilisateur) le fonctionnement, le bon usage et les contraintes techniques d'utilisation de l'installation - Recueillir la satisfaction du client

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 2 (supports d'enregistrement et de communication) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outils numériques de communication et spécifique du métier

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input checked="" type="checkbox"/>	Totale <input type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input type="checkbox"/>	Du résultat <input type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les informations à connaître sur le déroulement des opérations sont collectées - Les informations à connaître dont celles liées à la santé et à la sécurité au travail sont expliquées - L'état d'avancement de l'opération, ses contraintes et difficultés sont expliqués - Les usages et le fonctionnement de l'installation sont expliqués - Les contraintes techniques d'utilisation de l'installation sont expliquées - La satisfaction du client est recueillie

Activité 5 Communication	<input type="checkbox"/> T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation <input type="checkbox"/> T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe <input type="checkbox"/> T 5-3 : conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration
-------------------------------------	---

Description (exemples de situations de travail)
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'installation - Ecouter et questionner le client sur son besoin, ses usages - Reformuler sa demande pour bien assimiler sa requête - Collecter les informations nécessaires à la proposition - Conseiller le client - Proposer une solution technique apportant une amélioration fonctionnelle, technique, économique, énergétique et environnementale - Faire remonter les informations à la hiérarchie pour chiffrer cette proposition

Moyens et ressources (nécessaires à la réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Compétences internes et externes - Outils numériques de communication et spécifique du métier

Autonomie et responsabilité			
Autonomie	Partielle <input checked="" type="checkbox"/>	Totale <input type="checkbox"/>	
Responsabilité	Des personnes <input type="checkbox"/>	Des moyens <input type="checkbox"/>	Du résultat <input type="checkbox"/>

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - L'installation est analysée - Les besoins du client sont rassemblés et analysés - Une solution technique pertinente est proposée au client - Les informations nécessaires au chiffrage sont remontées à la hiérarchie

III.1. Définition des blocs de compétences

III.1.1. Liste des compétences

Les 13 compétences suivantes sont mobilisées pour réaliser l'ensemble des activités et tâches décrites dans le référentiel des activités professionnelles.

C1	ANALYSER LES CONDITIONS DE L'OPÉRATION ET SON CONTEXTE
C2	ORGANISER L'OPÉRATION DANS SON CONTEXTE
C3	DÉFINIR UNE INSTALLATION À L'AIDE DE SOLUTIONS PRÉÉTABLIES
C4	RÉALISER UNE INSTALLATION DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE
C5	CONTRÔLER LES GRANDEURS CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION
C6	RÉGLER, PARAMÉTRER LES MATÉRIELS DE L'INSTALLATION
C7	VALIDER LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION
C8	DIAGNOSTIQUER UN DYSFONCTIONNEMENT
C9	REPLACER UN MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
C10	EXPLOITER LES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LE CONTEXTE PROFESSIONNEL
C11	COMPLÉTER LES DOCUMENTS LIÉS AUX OPÉRATIONS
C12	COMMUNIQUER ENTRE PROFESSIONNELS SUR L'OPÉRATION
C13	COMMUNIQUER AVEC LE CLIENT/USAGER SUR L'OPÉRATION

Toutes ces compétences sont développées dans trois secteurs d'activités minimum dont ceux du bâtiment et de l'industrie.

Les pages suivantes définissent les compétences, les connaissances associées et les attitudes professionnelles associées.

La description des compétences terminales se présente sous forme de tableaux qui précisent :

- les principales tâches mobilisant la compétence ;
- les conditions de réalisation ;
- les principales connaissances associées à la compétence ;
- les principales attitudes professionnelles associées à la compétence ;
- les critères d'évaluation de la compétence.

Ces compétences correspondent à la fois à des compétences terminales évaluables lors de la certification et également à des objectifs de formation.

Aucune chronologie dans la maîtrise ou les apprentissages n'est induite. Il s'agit d'une présentation analytique et il convient de préciser que les situations (professionnelles ou d'apprentissage) mobilisent plusieurs compétences simultanément.

III.1.2. Blocs de compétences

		Légende Poids 1 : compétence secondaire pour réaliser la tâche Poids 2 : compétence essentielle pour réaliser la tâche													
		C1- ANALYSER...	C2- ORGANISER...	C3- DÉFINIR...	C4- RÉALISER...	C5- CONTRÔLER...	C6- RÉGLER...	C7- VALIDER...	C8- DIAGNOSTIQUER...	C9- REMPLACER...	C10- EXPLOITER...	C11- COMPLÉTER...	C12- COMMUNIQUER...	C13- COMMUNIQUER...	
Bloc 1 : préparation des opérations à réaliser	A1 : préparation des opérations de réalisation, de mise en service et de maintenance	T 1-1 : Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple	2		2						2	2	2		
		T 1-2 : Rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution	2								2		2		
		T 1-3 : Vérifier et compléter si nécessaire la liste des matériels, équipements et outillages nécessaires aux opérations		2								1	2	1	
		T 1-4 : Répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants	2	2								1		1	
	A5 : communication	T 5-1 : Participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation									2	2	2	1	
Bloc 2 : réalisation et mise en service d'une installation	A2 : réalisation	T 2-1 : Organiser le poste de travail		2							1				
		T 2-2 : Implanter, poser, installer les matériels électriques		1		2	2				1	1			
		T 2-3 : Câbler, raccorder les matériels électriques		1		2	2				1	1			
		T 2-4 : Gérer les activités de son équipe		2							1		2		
		T 2-5 : Coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants		2							1		2		
		T 2-6 : Mener son activité de manière éco-responsable		2		2					1				
	A3 : mise en service	T 3-1 : Réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation		1			2	2	2	1	1	1			
		T 3-2 : Participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation		1			2	2	2	1	1	1			
	A5 : communication	T 5-2 : Echanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe										1		2	2
		T 5-3 : Conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration	1									1	1	1	2
Bloc 3 : Maintenance d'une installation	A4 : maintenance	T 4-1 : Réaliser une opération de maintenance préventive		1			2		2		2	1			
		T 4-2 : Réaliser une opération de dépannage		2			2	2	2	2	2	1			

Unités certificatives :

U2	x		x								x	x		
U31		x		x	x	x	x						x	x
U32									x	x				

III.2. Définition des compétences et connaissances associées

III.2.1. Description des compétences

COMPÉTENCE C1 : Analyser les conditions de l'opération et son contexte			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple</p> <p>T 1-2 : rechercher et expliciter les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution</p> <p>T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1 et 3 - Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs, etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fournisseurs/distributeurs, etc.) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Communication <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1: faire preuve de rigueur et de précision - AP5: faire preuve d'analyse critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations nécessaires sont recueillies - Les contraintes techniques et d'exécution sont repérées - Les contraintes liées à l'efficacité énergétique sont repérées - Les risques professionnels sont évalués - Les mesures de prévention de santé et sécurité au travail sont proposées - Les contraintes environnementales sont recensées - Les interactions avec les autres intervenants sont repérées - Les habilitations et certifications nécessaires à l'opération sont identifiées
COMPÉTENCE C2 : Organiser l'opération dans son contexte			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 1-3 : vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations</p> <p>T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants</p> <p>T 2-1 : organiser le poste de travail</p> <p>T 2-4 : gérer les activités de son équipe</p> <p>T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants</p> <p>T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable</p> <p>T 4-2 : réaliser une opération de dépannage</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1, 2 et 3 - Outils numériques spécifiques du métier (logiciel planification, agenda partagé etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs, etc.) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Communication <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1: faire preuve de rigueur et de précision - AP2: faire preuve d'esprit d'équipe - AP4: faire preuve d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> - Après inventaire, les matériels, équipements et outillages manquants sont listés - Le bon d'approvisionnement ou bon de commande est complété - Les tâches sont réparties en fonction des habilitations et des certifications des électriciens affectés - La répartition des tâches prend en compte l'avancement des autres intervenants - Les activités sont organisées de manière chronologique - Les contraintes propres au poste de travail y compris environnementales sont prises en compte - Les activités sont (ré)organisées en fonction des aléas (techniques, organisationnels, etc.) - Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées - Le poste de travail est organisé avec ergonomie - Le poste de travail est approvisionné en matériels, équipements et outillages - Le lieu d'activité est restitué quotidiennement propre et en ordre
COMPÉTENCE C3 : Définir une installation à l'aide de solutions préétablies			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 - Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs, etc.) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Communication <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1: faire preuve de rigueur et de précision - AP3: faire preuve de curiosité et d'écoute - AP5: faire preuve d'analyse critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier technique des opérations est constitué et complet - La solution technique proposée répond au besoin du client et elle est pertinente - La solution technique proposée intègre les enjeux d'efficacité énergétique

COMPÉTENCE C4 : Réaliser une installation de manière éco-responsable			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques</p> <p>T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques</p> <p>T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiments - industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1, 2 et 3 - Outillage, consommable, équipements etc. 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1 : faire preuve de rigueur et de précision - AP2 : faire preuve d'esprit d'équipe - AP4 : faire preuve d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> - Les matériels sont posés conformément aux prescriptions et règles de l'art - Le façonnage est réalisé conformément aux prescriptions et règles de l'art - Les câblages et les raccordements sont réalisés conformément aux prescriptions et règles de l'art - Les adaptations techniques nécessaires sont réalisées - Les réalisations respectent les contraintes liées à l'efficacité énergétique - Les autocontrôles sont réalisés et les fiches d'autocontrôles sont complétées - Les déchets sont triés et évacués de manière sélective - Le consommable est utilisé sans gaspillage - Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées - Les procédures de respect de l'environnement des lieux et des biens sont appliquées

COMPÉTENCE C5 : Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques</p> <p>T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques</p> <p>T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation</p> <p>T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation</p> <p>T 4-1 : réaliser une opération de maintenance préventive</p> <p>T 4-2 : réaliser une opération de dépannage</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1, 2 et 3 - Appareils de mesures - Outils numériques spécifiques 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1 : faire preuve de rigueur et de précision - AP5 : faire preuve d'analyse critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles (visuels, caractéristiques etc.) sont réalisés - Les mesures (électriques, dimensionnelles, etc.) sont réalisées - Les mesures liées à l'efficacité énergétique sont réalisées - Les essais adaptés sont réalisés - Les grandeurs contrôlées sont correctement interprétées au regard des prescriptions - Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées

COMPÉTENCE C6 : Régler, paramétrer les matériels de l'installation			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation</p> <p>T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation</p> <p>T 4-2 : réaliser une opération de dépannage</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1, 2 et 3 - Outils numériques spécifiques du métier (interface de paramétrage, etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs, etc.) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1 : faire preuve de rigueur et de précision 	<ul style="list-style-type: none"> - Les réglages sont réalisés conformément aux prescriptions - Les réglages prennent en compte l'efficacité énergétique - Les paramétrages guidés sont réalisés conformément aux prescriptions - Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées

COMPÉTENCE C7 : Valider le fonctionnement de l'installation			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation</p> <p>T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation</p> <p>T 4-1 : réaliser une opération de maintenance préventive</p> <p>T 4-2 : réaliser une opération de dépannage</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1, 2 et 3 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1: faire preuve de rigueur et de précision 	<ul style="list-style-type: none"> - L'installation est mise en fonctionnement conformément aux prescriptions - Le fonctionnement est conforme aux spécifications du cahier des charges (y compris celles liées à l'efficacité énergétique) - Les opérations nécessaires à la levée de réserves sont faites - Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées

COMPÉTENCE C8 : Diagnostiquer un dysfonctionnement			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 4-2 : réaliser une opération de dépannage</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1, 2 et 3 - Outils numériques (module de dialogue homme/machine etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs, etc.) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Diagnostic <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1: faire preuve de rigueur et de précision - AP4: faire preuve d'initiative - AP5: faire preuve d'analyse critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations relatives au dysfonctionnement sont analysées - Le fonctionnement de l'installation est analysé - Le diagnostic est posé - Le diagnostic est pertinent et complet - Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées

COMPÉTENCE C9 : Remplacer un matériel électrique			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 4-1 : réaliser une opération de maintenance préventive</p> <p>T 4-2 : réaliser une opération de dépannage</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers 1, 2 et 3 - Outils numériques spécifiques du métier - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs etc.) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1: faire preuve de rigueur et de précision - AP4: faire preuve d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel électrique à remplacer est identifié - Le matériel électrique à remplacer est correctement déposé - Le matériel électrique de remplacement est correctement choisi - Le matériel électrique de remplacement est correctement installé - Le fonctionnement est vérifié après rétablissement des énergies - Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées

COMPÉTENCE C10 : Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple</p> <p>T 1-2 : rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution</p> <p>T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation</p> <p>T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée de tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1, 2 et 3 - Applications numériques - Supports de communication 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Communication <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1: faire preuve de rigueur et de précision - AP4: faire preuve d'initiative - AP5: faire preuve d'analyse critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les applications numériques (logiciels* de représentation graphique, de dimensionnement, de chiffrage, etc.) sont exploitées avec pertinence - La recherche d'information est faite avec pertinence - Les moyens et outils de communication numériques sont exploités avec pertinence - Les moyens et outils de communication sont exploités de manière éthique et responsable <p>* : les logiciels sont « simples à utiliser »</p>

COMPÉTENCE C11 : Compléter les documents liés aux opérations			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple</p> <p>T 1-3 : vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations</p> <p>T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1, 2 et 3 - Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs, etc.) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Communication <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP1 : faire preuve de rigueur et de précision 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents à compléter sont identifiés - Les informations nécessaires sont identifiées - Les documents sont complétés ou modifiés correctement
COMPÉTENCE C12 : Communiquer entre professionnels sur l'opération			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple</p> <p>T 1-2 : rechercher et expliciter les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution</p> <p>T 2-4 : gérer les activités de son équipe</p> <p>T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants</p> <p>T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation</p> <p>T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1, 2 et 3 - Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fournisseurs/distributeurs) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Communication <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP2 : faire preuve d'esprit d'équipe - AP3 : faire preuve de curiosité et d'écoute - AP5 : faire preuve d'analyse critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations nécessaires à la communication (les contraintes des autres intervenants, les aléas rencontrés, les consignes de la hiérarchie, la préparation de la réunion de chantier etc.) sont identifiées - Les contraintes techniques sont expliquées - Les choix technologiques sont argumentés - Les choix économiques sont expliqués - Les contraintes techniques liées à la performance énergétique de l'installation sont expliquées - L'état d'avancement de l'opération est justifié - Les difficultés sont remontées à la hiérarchie
COMPÉTENCE C13 : Communiquer avec le client/usager sur l'opération			
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
<p>T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe</p> <p>T 5-3 : conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration</p>	<p>Secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Industrie - 3^e secteur au choix <p>Éléments d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle sur tout ou partie d'une installation <p>Ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier 1 (technique) - Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; environnement) - Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs, etc.) - Compétences internes et externes (bureau d'étude, fournisseurs/distributeurs) 	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaîne d'énergie - Chaîne d'information - Qualité - sécurité - environnement - Communication <p>Attitudes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP3 : faire preuve de curiosité et d'écoute - AP4 : faire preuve d'initiative - AP5 : faire preuve d'analyse critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins du client sont collectés - Les contraintes techniques d'utilisation et de performances énergétiques de l'installation sont expliquées - Les usages et le fonctionnement de l'installation sont maîtrisés par le client/l'utilisateur - Les choix technologiques et économiques sont expliqués - L'état d'avancement de l'opération et ses contraintes sont expliqués - Les prestations complémentaires sont expliquées - La satisfaction client est collectée

DTR6 : descriptif du système alarme incendie

Kit sécurité incendie type 4

Kit de réalisation sécurité incendie - équipement alarme type 4

Descriptif du support didactique

Le kit sécurité incendie est un pack complet prêt à l'emploi et simple d'utilisation. Il permet de câbler et de paramétrer un système de détection incendie de type 4.

Il est composé de :

- ✓ Tableau Type 4 avec 1 boucle pour les déclencheurs manuels et une alimentation pour les diffuseurs (conforme aux systèmes de sécurité incendie (SSI) et d'Équipement d'Alarme (EA) pour un local Type 4
- ✓ Déclencheurs manuels pour montage en saillie
- ✓ Diffuseurs sonore, visuel, mixte
- ✓ Lot de câbles spécifiques

Les activités pédagogiques

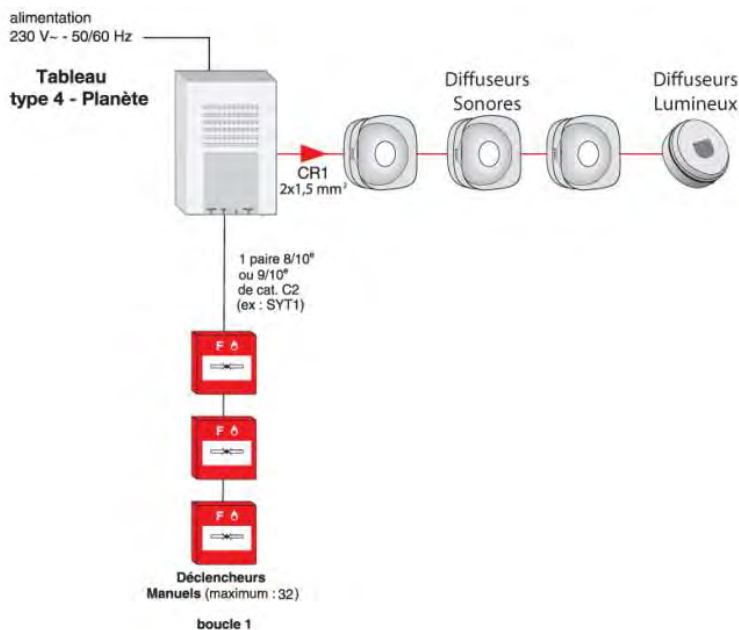
Ce système didactique est destiné principalement aux activités de :

- ✓ Étude fonctionnelle (veille, défaut, essai, alarme)
- ✓ Étude structurelle (composants)
- ✓ Câblage et mise en service
- ✓ Configuration et Paramétrage
- ✓ Entretien et Maintenance

CAP MELEC, Bac Pro MELEC / SN

Thématiques abordées

Sécurité Incendie
Electrotechnique, Electronique



Points forts

- ✓ Kit complet pour l'initiation à la détection incendie avec câblage d'une ligne de déclencheurs et d'une ligne de diffuseurs sonores et visuels
- ✓ Conforme aux Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) et d'Équipement d'Alarme (EA) pour les locaux de type 4

Références

- KI44: Kit de réalisation sécurité incendie EA Type 4
- KI90: Coffret électrique, gaines et goulottes pour kits "courant faible »
- FF17: Structure 2D pour réalisation électrique

Enseignements primaire et secondaire

Voie professionnelle

Organisation et accompagnement des périodes de formation en milieu professionnel

NOR : MENE1608407C

circulaire n° 2016-053 du 29-3-2016

MENESR - DGESCO A2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie

La volonté gouvernementale de développer, valoriser et améliorer la formation professionnelle en alternance, les évolutions législatives et réglementaires récentes concernant les stages et les travaux réglementés, le rajeunissement des élèves du lycée professionnel et leur insertion professionnelle rendent nécessaire d'actualiser les modalités d'organisation et de mise en œuvre des périodes de formation en milieu professionnel.

Les dispositions qui suivent rappellent les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel et apportent des précisions sur les modalités pédagogiques de leur préparation, déroulement et exploitation, dans un cadre réglementaire rénové. Elles concernent les périodes de formation en milieu professionnel obligatoires dans les formations sous statut scolaire conduisant à un diplôme professionnel des niveaux V et IV.

La présente circulaire annule et remplace la circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 parue au BOEN du 29 juin 2000 et la note de service n° 2008-176 du 24 décembre 2008 parue au BOEN du 8 janvier 2009.

1 - Un cadre juridique rénové

Les articles L. 124-1 à L. 124-20 et D. 124-1 à R. 124-13 du code de l'éducation régissent désormais les périodes de formation en milieu professionnel. Créés par la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 relative au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut du stagiaire, et ses décrets d'application (n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 et n° 2015-1359 du 26 octobre 2015), ils fixent notamment les dispositions suivantes :

- définition des périodes de formation en milieu professionnel ;
- instauration d'un(e) enseignant(e) référent(e) et définition de son rôle ;
- désignation des signataires de la convention de stage et fixation des clauses obligatoires ;
- limitation du nombre de stagiaires suivis par un(e) enseignant(e) référent(e) ;
- limitation du nombre de stagiaires présent(e)s simultanément dans un même organisme d'accueil ;
- limitation du nombre de stagiaires encadré(e)s par un tuteur ou une tutrice ;
- conditions d'attribution d'une gratification pour le ou la stagiaire ;
- instauration d'une attestation de stage ;
- instauration de l'évaluation par le/la stagiaire de la qualité de l'accueil dont il/elle a bénéficié.

Toutes les indications qui suivent tiennent compte de ces dispositions, y compris la convention-type de stage en annexe.

Par ailleurs, la procédure de dérogation aux travaux interdits aux mineurs précisée aux articles R. 4153-38 à R. 4153-45 du code du travail, a été récemment rénovée et simplifiée, notamment par le décret n° 2015-443 du 17 avril 2015. Ainsi, les élèves d'au moins 15 ans préparant un diplôme professionnel peuvent réaliser les travaux interdits susceptibles de dérogation pendant les périodes de formation en milieu professionnel, dans les entreprises ayant effectué une déclaration de dérogation auprès de l'inspecteur du travail.

Il convient que le/la chef(fe) d'établissement s'assure auprès de l'entreprise que celle-ci a effectivement procédé à la déclaration de dérogation. Il est conseillé d'en faire mention dans la convention-type de stage.

Il est rappelé que l'avis médical d'aptitude délivré annuellement pour chaque élève concerné(e) par les travaux réglementés est valable pour les périodes de formation en milieu professionnel.

2 - Définition et objectifs des périodes de formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel sont définies à l'article L. 124-1 du code de l'éducation : « Les périodes de formation en milieu professionnel (...) correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève (...) acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. »

3 - Les modalités pédagogiques de mise en œuvre des périodes de formation en milieu professionnel

L'organisation pédagogique des périodes de formation en milieu professionnel a pour objectif de valoriser les effets positifs de l'alternance sous statut scolaire.

Une formation professionnelle de qualité repose nécessairement sur les principes d'une alternance collaborative qui associe l'équipe éducative, le milieu professionnel et l'élève, et qui bénéficie de l'accompagnement des corps d'inspection.

L'organisation pédagogique des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte l'accompagnement pédagogique de l'élève dans les différentes étapes de préparation, de déroulement et d'exploitation pédagogique de cette période ainsi que la qualité de la relation entre l'établissement et l'organisme d'accueil.

3.1 - Les responsabilités de chaque partie prenante à la convention

Le/la chef(fe) d'établissement est responsable de l'organisation générale (recherche de lieux de formation, désignation des enseignants référents, conventionnement, etc.). Il/elle exerce une vigilance particulière sur tout risque de discrimination et veille au respect de la réglementation en vigueur. Il/elle présente au conseil d'administration le dispositif et la convention type. Le conseil d'administration détermine les modalités de suivi pédagogique assuré par les enseignant(e)s référent(e)s en tenant compte des propositions des équipes pédagogiques.

Les enseignant(e)s élaborent collectivement le projet pédagogique qui intègre la fonction et la place des périodes de formation en milieu professionnel et met en place, tout au long de la période, un suivi individualisé impliquant de veiller aux échanges d'informations entre l'organisme d'accueil et l'établissement et d'organiser avec celui-ci le temps de l'évaluation conjointe de l'élève.

Ce suivi pédagogique est réalisé par l'enseignant(e) référent(e) de l'élève désigné(e) pour chaque période de formation en entreprise. Toutefois, l'implication de tous les enseignant(e)s dans l'élaboration du projet pédagogique est essentielle.

En vertu de l'article D. 124-3 du code de l'éducation, un(e) enseignant(e) référent(e) ne peut pas être chargé(e) du suivi de plus de 16 élèves simultanément pour une même période de formation en milieu professionnel.

Toutefois, le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel prévoit une répartition de la charge d'encadrement des élèves entre les enseignant(e)s : « Pendant les périodes en entreprise des élèves d'une division, chaque professeur de lycée professionnel enseignant dans cette division participe à l'encadrement pédagogique de ces élèves. La charge de cet encadrement est répartie entre les enseignants en tenant compte, notamment, du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement qu'il dispense dans cette division. » Chaque enseignant(e) est ainsi désigné(e) comme enseignant(e) référent(e) pour l'encadrement d'une partie des élèves de la division.

Cette disposition peut s'appliquer à l'ensemble des enseignant(e)s de la division, quel que soit leur statut, en prenant en compte la charge de suivi global de chacun(e).

L'élève doit être informé(e) des objectifs de chaque période, des modalités d'évaluation ainsi que des modalités quotidiennes de la vie dans l'organisme d'accueil (horaires, règles de sécurité, etc.). Il/elle se conforme au règlement intérieur du lieu de formation, applique les consignes de travail et respecte les règles de sécurité données par son tuteur.

Pour chaque période, l'élève évalue la qualité de l'accueil dont il/elle a bénéficié au sein de la structure, et transmet cette information à son établissement.

Le tuteur ou la tutrice joue un rôle essentiel pour la qualité de la formation en alternance.

En lien avec l'enseignant(e) référent(e), il/elle informe, notamment sur les règles de sécurité, suit, accompagne et conseille l'élève, et veille à sa bonne intégration. Il/elle confie à l'élève les activités définies dans la convention et participe à l'acquisition des compétences nécessaires à l'accomplissement de celles-ci. Le tuteur ou la tutrice

instaure avec l'enseignant(e) référent(e) le dialogue nécessaire au suivi de l'élève et lui signale les difficultés susceptibles de mettre en échec le bon déroulement de la période : retards, absences, attitudes passives, comportements inappropriés. Il/elle apporte à l'élève l'aide nécessaire à la valorisation de la période (rapport de stage, documents non confidentiels, interview...). Il/elle répond aux sollicitations de l'enseignant(e) référent(e) sur le déroulement de la période.

Il/elle participe, conjointement avec l'enseignant(e) référent(e), en présence de l'élève, à son évaluation formative. Il/elle réunit, le cas échéant, les conditions matérielles nécessaires à la situation d'évaluation certificative à laquelle il/elle participe.

3.2 - L'organisation

La durée totale des périodes de formation en milieu professionnel est inscrite dans l'arrêté de création de chaque spécialité de diplôme, alors que leur répartition dans le cycle de formation relève de l'établissement, sauf pour le diplôme du CAP dont l'arrêté prévoit une répartition des PFMP par année d'enseignement.

Le décret déjà cité, relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel précise que « L'encadrement pédagogique d'un élève est comptabilisé dans le service du professeur pour deux heures par semaine, dans la limite de trois semaines par séquence de stage. » La séquence correspond à tout ou partie de la période globale en entreprise prévue dans l'arrêté relatif au diplôme.

Le nombre de séquences pour les différents diplômes peut être le suivant :

Durée totale des périodes de formation en milieu professionnel	Nombre de séquences maximum par cycle de formation
Douze semaines	Trois séquences
De treize à dix-huit semaines	Quatre séquences
De dix-neuf à vingt-deux semaines	Six séquences

Si le nombre d'élèves suivis « conduit un professeur à dépasser ses obligations hebdomadaires de service, il bénéficie du paiement d'heures supplémentaires effectives. »

Les équipes pédagogiques de l'établissement, sous la coordination du directeur ou de la directrice délégué(e) aux formations professionnelles et technologiques, déterminent ensemble les durées et les dates de chaque période, en tenant compte des spécificités des secteurs professionnels et des métiers, des capacités locales d'accueil des entreprises, ainsi que des projets pédagogiques.

Par ailleurs, pour les élèves n'ayant pas l'âge requis pour effectuer des travaux réglementés, il est recommandé lors de la période de formation en milieu professionnel, de leur faire réaliser des travaux autorisés aux mineurs prévus au référentiel, en reportant à une autre période l'exercice de travaux réglementés.

Les établissements recourant au tissu économique d'un même secteur géographique ont tout intérêt à coordonner leurs calendriers de stages, notamment lorsque les possibilités locales sont étroites. Le pôle de stages peut être le lieu de cette coordination.

3.3 - La préparation des périodes de formation en milieu professionnel

La préparation, phase déterminante pour la qualité des périodes de formation en milieu professionnel, doit s'entendre comme une activité spécifique conduite avec les élèves et nécessite un dialogue avec les entreprises d'accueil.

3.3.1 La recherche des organismes d'accueil est menée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, coordonnée par le directeur ou la directrice délégué(e) aux formations technologiques et professionnelles, ce qui n'exclut pas une participation des élèves à cette recherche sous réserve que celle-ci soit préparée. Cependant, les élèves en début de cycle au lycée professionnel, s'ils peuvent prendre une part active à cette recherche, sont accompagnés par leurs enseignant(e)s. L'équipe pédagogique restera vigilante quant aux éventuelles pratiques discriminatoires, quelle qu'en soit la nature, que pourrait avoir à subir l'élève.

En cas de difficultés, les pôles de stages pourront aider l'équipe pédagogique dans la recherche d'un lieu d'accueil. Ces pôles, créés par [circulaire du 26 février 2015](#), ont pour mission de développer un vivier d'entreprises et d'être un appui facilitateur pour les établissements, afin de renforcer l'équité d'accès aux périodes de formation en milieu professionnel. Ils n'ont pas vocation à se substituer aux enseignant(e)s, qui conservent leur mission de recherche de lieux de stage.

3.3.2 La préparation de la convention est le moment d'élaboration d'un cadre individualisé de l'alternance sous statut scolaire.

Un membre de l'équipe pédagogique, de préférence le/la professeur(e) référent(e) fixe avec le tuteur/la tutrice les activités ou les tâches qui seront confiées à l'élève en référence aux objectifs de formation exprimés en compétences à développer ou à acquérir, à la progression pédagogique, aux éventuels travaux réglementés, les modalités d'accompagnement et de suivi de l'élève.

Il/elle informe, dès cette phase, le tuteur/la tutrice des conditions d'évaluation formative et certificative : rôle du tuteur/de la tutrice dans l'évaluation et critères, voire grille d'évaluation.

Tous ces éléments sont formalisés dans la convention de stage, véritable « contrat de formation » entre l'établissement et l'organisme d'accueil. L'enseignant(e) référent(e) et le tuteur ou la tutrice en sont par conséquent signataires. La signature de l'enseignant(e) référent(e) ne l'engage que pour ce qui le concerne, c'est-à-dire les stipulations pédagogiques de la convention.

La convention de stage est signée par l'élève s'il/si elle est majeur(e), ou par son/sa représentant(e) légal(e), s'il/si elle est mineur(e).

Une visite préalable à la période de formation en milieu professionnel, destinée à préparer l'intégration de l'élève dans l'organisme d'accueil, organisée par un enseignant, de préférence l'enseignant(e) référent(e), peut être utile.

3.3.3 Si la préparation de l'élève est nécessaire quelle que soit la période de formation en milieu professionnel, la première revêt une importance toute particulière et doit faire l'objet d'un grand soin.

Ainsi, à partir de la rentrée 2016, tous les élèves entrant en classe de seconde professionnelle ou en CAP bénéficieront d'une semaine de préparation à leur première période de formation en milieu professionnel (voir circulaire n° 2016-055 du 29 mars 2016 « Réussir l'entrée au lycée professionnel »).

Ce temps, construit par l'équipe pédagogique et associant les partenaires du monde économique, sera utilisé pour préparer l'élève aussi bien aux attendus du monde professionnel qu'aux règles de santé et de sécurité indispensables.

Cette semaine de préparation est située en amont et/ou au tout début de la première PFMP. Elle se réalise selon des modalités variées : visites d'entreprises, exposés, témoignages de professionnels ou d'élèves plus avancés dans leur cursus de formation, etc.

Quelle que soit la plage retenue entre temps scolaire et temps en entreprise, l'équipe pédagogique prend part au développement de ces compétences.

3.4 - Le suivi de la période de formation en milieu professionnel

L'accompagnement pendant la période de formation en milieu professionnel est assuré par l'enseignant référent.

Les visites de suivi visent à s'assurer du bon déroulement de la période, à affiner ou recadrer, le cas échéant, les objectifs de formation et à faire le point sur les activités de l'élève.

Les visites d'évaluation formative sont conduites pour toutes les séquences de stage. Cette évaluation prend la forme d'un bilan réalisé avec le tuteur ou la tutrice et avec l'élève. **Des documents permettant une structuration ou une continuité du suivi peuvent être réalisés : supports d'observation, livret de suivi en ligne, etc.**

Un ordre de mission doit être établi par le/la chef(fe) d'établissement pour chacune de ces visites. Dans la mesure du possible, des visites en binôme peuvent être organisées, notamment pour accompagner un(e) enseignant(e) débutant(e).

3.5 - L'évaluation certificative

Les objectifs, modalités, formes et critères des évaluations certificatives sont précisés dans le règlement d'examen et définitions d'épreuves en annexe de l'arrêté définissant chaque spécialité de diplôme, y compris quand une ou des situations d'évaluation sont organisées en entreprise, notamment à l'occasion d'une PFMP. Dans ce cas, l'évaluation certificative est assurée par l'enseignant(e) de spécialité, conformément aux définitions d'épreuves annexées à l'arrêté de spécialité.

La participation active des tuteurs et tutrices d'entreprise à l'évaluation conjointe des compétences doit être favorisée dans toute la mesure du possible, ce qui suppose qu'ils soient informés très en amont par l'enseignant(e) référent(e) des modalités et des critères de cette évaluation.

Conformément à la circulaire précédemment citée « Réussir l'entrée au lycée professionnel », aucune évaluation certificative ne sera organisée en seconde professionnelle ou en première année de CAP.

3.6 - L'exploitation pédagogique des périodes de formation en milieu professionnel

La restitution des expériences vécues par l'élève, au regard des objectifs assignés à la PFMP, contribue au développement ou à la consolidation de leurs compétences, cette approche réflexive étant en soi formative. Aussi, il est important d'organiser ce retour dans l'établissement, pour valoriser et exploiter le vécu en entreprise selon les

manières choisies par l'équipe pédagogique (présentation orale, jeu de rôles, questionnaire d'explicitation, etc.) et associant les entreprises d'accueil.

Un retour d'expérience aux structures d'accueil est souhaitable pour valoriser leurs apports à la formation de l'élève et aussi pour renforcer le lien avec ce partenaire.

L'évaluation de la qualité de l'accueil incombe à l'élève en vertu de l'article L. 124-4 du code de l'éducation. Elle constituera pour l'équipe éducative un élément de connaissance pour adapter, si besoin, ses relations avec la structure concernée.

Préambule

Le français en classe de première du lycée professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Enseignement général, le français apporte une contribution décisive à la formation professionnelle, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française. Si tous les enseignements conduisent les élèves à parler et à écrire, à enrichir leur lexique et à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée. Par l'étude du système linguistique, les élèves réfléchissent sur les genres et les types de discours qu'ils rencontrent ou qu'ils élaborent. Pour qu'ils deviennent des locuteurs capables de s'exprimer pleinement, ils doivent connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables d'exprimer et de formuler une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter les capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation requises dans un monde social et professionnel en constante évolution. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La fréquentation de toutes les formes de discours, contemporains ou patrimoniaux, la richesse des situations et des visions du monde portées par la littérature et par les arts sont indispensables pour la construction d'une culture commune. Objectifs culturels et linguistiques ne sont donc pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels.

Au fil des trois années de scolarité au lycée, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur lui-même et sur le monde ; à se confronter aux œuvres et aux discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire des choix et à les assumer pour envisager un projet personnel.

Démarches

Les compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement. Des objectifs, des œuvres littéraires et artistiques, des textes, documents et supports, sont associés à ces objets d'étude. Enfin, des indications de démarches et d'activités donnent des pistes pour l'étude de la langue.

À ces objets d'étude s'ajoute une perspective d'étude (« Dire, écrire, lire le métier ») qui montre comment les compétences développées dans l'enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention. Des pistes sont fournies pour aider à

l'identification des compétences à partir desquelles le programme disciplinaire s'articule aux divers référentiels des enseignements professionnels.

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude selon l'ordre qu'il a choisi pour adapter sa progression aux besoins de ses élèves. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines. Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation.

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

La co-intervention ne cantonne pas l'apport du français à une vigilance linguistique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des enseignements. Toutefois, nombre d'activités d'expression et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice des contenus propres à la discipline.

En classe de première, les deux objets d'étude, « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » et « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques », permettent de poursuivre les activités introduites en classe de seconde.

Dire le métier

En situations scolaire ou professionnelle, les élèves s'engagent dans des actes de parole de plus en plus nourris et continus. Ils sont conduits à rendre compte, à expliciter une tâche, à transmettre des informations, à argumenter pour répondre à une situation-problème dans des contextes divers et à différents interlocuteurs (les pairs, les professeurs, les tuteurs, les clients, les patients ou les usagers...).

Ces pratiques réclament la prise en compte de la situation de communication et le recours à un langage adapté. Occasion est alors donnée aux élèves de réfléchir à ce qu'il convient de

mettre en œuvre, tant du point de vue des stratégies de communication et d'argumentation que des formes linguistiques. Ils peuvent alors travailler les registres de langue, le choix des mots, les nuances lexicales que les lectures de l'année, romans et recueils poétiques, permettent d'enrichir. Le professeur de français peut ainsi aider à établir des ponts entre les acquis du cours de français et les exercices que les élèves réalisent à l'oral en co-intervention.

Écrire le métier

En classe de seconde, dans le cadre de la co-intervention, les élèves ont rédigé divers écrits professionnels mettant ainsi en synergie les compétences du domaine général avec celles du domaine professionnel. Ils ont également mesuré les écarts entre les divers écrits relevant, pour les uns de la sphère professionnelle, pour les autres de la sphère privée. En classe de première, à partir des deux nouveaux objets d'étude, les élèves poursuivent leur réflexion sur la diversité des types de textes, écrivent des notes, comptes rendus ou rapports d'activité. Le professeur met en perspective l'écriture professionnelle qu'ils pratiquent et les écritures romanesques et poétiques qu'ils étudient en parallèle.

L'objet d'étude « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » invite à réfléchir à ce que partagent processus de fabrication et genèse d'une œuvre. Les différences entre création et fabrication, entre imagination et inventivité, mais aussi les capacités communes qui réunissent de telles activités pourront être travaillées dans le cadre de la co-intervention et/ou de la réalisation du chef-d'œuvre. Selon leur spécialité professionnelle, les élèves peuvent être invités à produire à leur tour une réalisation dans le langage de leur choix, de manière à pouvoir observer et étudier le processus d'invention. Note d'intention, carnet de créateur, journal de bord, commentaires rétrospectifs, brouillons annotés... forment autant d'activités d'écriture qui leur permettent de restituer et d'analyser leur processus de création. La comparaison entre « métier » et « création » permet de s'intéresser à la manière dont les artistes s'inscrivent dans cette dialectique.

Lire le métier

Au cours de leur formation, les élèves sont confrontés à des lectures professionnelles de plus en plus complexes qui nécessitent de développer des stratégies spécifiques, celles que requiert, par exemple, la lecture d'un document mêlant image, graphique, schéma, texte... Observer la mise en page de ce document composite conduit à interroger les intentions de l'émetteur et l'efficacité de la réception.

En classe de première, la connaissance croissante que les élèves ont de leur métier gagne à être complétée par des lectures personnelles, proposées en-dehors de la classe de français. Bien des romans offrent le moyen d'interroger les références contextuelles et permettent ainsi de saisir les représentations ou les réalités liées au monde professionnel d'une époque. Le professeur choisit alors ces lectures cursives en lien avec les spécialités professionnelles.

Annexe 1

Prévention-santé-environnement

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule

Finalités et enjeux

Compétences à développer

Repères pour l'enseignement

Modalités de lecture

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Module A6 : Les infections sexuellement transmissibles

Module A7 : Les pratiques alimentaires

Module A8 : Le stress au quotidien

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Module B3 : Le bruit au quotidien

Module B4 : L'eau et le développement durable

Thématique C : L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Module C3 : Les acteurs de prévention

Module C4 : L'assistance et le secours en milieu professionnel

Module C5 : L'analyse des risques professionnels

Module C6 : L'analyse d'un risque spécifique au secteur professionnel

Préambule

Finalités et enjeux

Le programme de prévention-santé-environnement (PSE) de la classe de première s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de seconde.

L'enseignement de PSE conforte et complète les acquis de la scolarité obligatoire, notamment ceux relevant de la culture scientifique et de la maîtrise de la langue. Il contribue aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, de l'environnement et de la santé au travail. Il participe également à la construction du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen.

Cet enseignement est dispensé et évalué par les professeurs de biotechnologies santé environnement.

Il vise à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez les élèves¹ :

- des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- une approche analytique s'appuyant sur différentes démarches ;
- une culture scientifique, la distinction entre des faits scientifiques et des idées préconçues qui aiguise le sens critique et autorise des choix éclairés ;
- des compétences sociales et civiques permettant de s'insérer dans la société, dans le respect de soi et des autres ;
- un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de son environnement.

Les objectifs de formation de l'enseignement de PSE s'organisent autour de trois grandes thématiques, identiques à celles du programme de la classe de seconde :

- A : l'individu responsable de son capital santé.
- B : l'individu responsable dans son environnement.
- C : l'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel.

Ces thématiques comportent des modules qui permettent de construire des compétences et de mobiliser les notions clés associées dans des situations de complexité croissante. Selon une logique spiralaire, certaines notions développées en classe de seconde sont reprises et approfondies en classes de première et terminale, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Cette approche favorise la consolidation des acquis et leur approfondissement par l'appropriation de nouvelles notions, au fur et à mesure que se développe l'expérience du milieu professionnel, notamment lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Ce programme permet d'acquérir des notions de biologie humaine et d'écologie qui conduisent l'élève à comprendre sa propre physiologie et à prendre conscience des impacts environnementaux de ses activités. Cela lui permet de faire des choix raisonnés pour sa santé et pour le respect de l'environnement. Il s'agit également de conduire chaque élève à construire son jugement, à développer des arguments à partir des faits scientifiques objectifs, étayés par des données quantitatives issues de statistiques et de l'analyse de documents scientifiques.

L'enseignement de PSE contribue à la maîtrise de la langue et à l'acquisition d'un vocabulaire précis, en particulier en biologie.

Un travail interdisciplinaire avec les professeurs en charge de l'enseignement professionnel de la spécialité suivie par l'élève permet de donner tout son sens à la prévention des risques

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

professionnels. Mais l'enseignement de PSE se prête à d'autres rapprochements, avec d'autres enseignements, qui doivent être favorisés dans la mesure du possible. Ces rapprochements sont signalés dans chaque module.

Des projets peuvent être conduits en partenariat avec le personnel infirmier scolaire, avec le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) ou dans le cadre du service sanitaire.

Compétences à développer

Dans la continuité du programme de la classe de seconde, cet enseignement vise à développer, au travers des activités proposées dans les différents modules du programme, les mêmes compétences :

Compétence 1 : Traiter une information.

Compétence 2 : Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée.

Compétence 3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention.

Compétence 4 : Proposer une solution pour résoudre un problème.

Compétence 5 : Argumenter un choix.

Compétence 6 : Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Repères pour l'enseignement

Une démarche inductive, à partir de l'analyse de situations concrètes de la vie sociale, professionnelle ou de faits d'actualités, permet de comprendre les notions clés associées.

L'enseignement de PSE recourt à des démarches pédagogiques variées intégrant l'utilisation du numérique. Le programme mentionne à titre d'exemples des activités qui ne sont ni exhaustives ni obligatoires. Le professeur adapte son enseignement à la diversité des élèves, à la singularité de leur environnement professionnel et à la spécialité préparée pour le baccalauréat professionnel.

Pour chacune des étapes de la démarche d'analyse et de recherche de solution, le professeur dispose de nombreux outils méthodologiques. Parmi les méthodes d'analyse mises en œuvre, certaines, caractéristiques de l'évaluation des risques professionnels, prennent en compte les risques spécifiques au métier. Ces démarches font appel à des outils qui sont appréhendés progressivement au fil du cycle terminal. Le choix des outils est directement lié à la démarche d'analyse des risques professionnels ou au choix pédagogique du professeur. Ces outils renforcent les apprentissages, en particulier le développement des compétences d'analyse.

Les objectifs visés, explicités dans la colonne de gauche, sont des actions que l'élève doit savoir mettre en œuvre en fin de formation en s'appuyant systématiquement sur des supports de nature et de forme variées. Les ressources utilisées sont laissées à la liberté du professeur, qu'il s'agisse de la formation ou de l'évaluation. Les verbes d'action choisis dans cette colonne permettent d'aider au repérage de la compétence mobilisée pour sa réalisation. Le niveau d'exigence des attendus en fin de formation correspond au niveau de maîtrise pour une qualification de niveau IV.

DOSSIER RÉPONSE

SOMMAIRE

DR1 :	PROGRESSION PÉDAGOGIQUE – POLE D’ACTIVITÉ « MAINTENANCE D’UNE INSTALLATION »
DR2 :	CHOIX DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES.....
DR3 :	UTILISATION DES SUPPORTS LORS DE LA PREMIÈRE SÉANCE
DR4 :	SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE.....
DR5 :	FICHE ACTIVITÉ PROFESSEUR POUR LE TP
DR6 :	FICHE DE DÉROULEMENT DU TP
DR7 :	DOCUMENT ÉLÈVE (QUESTIONNEMENT ET FICHE DE DÉPANNAGE) POUR LE TP PROPOSÉ.....
DR8 :	INDICATEURS DE RÉUSSITE.....
DR9 :	ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DES PFMP.....
DR10 :	THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DU RETOUR DE PFMP

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR1 : progression pédagogique – pôle d'activité « maintenance d'une installation »

Pôle d'activité : maintenance d'une installation			
Niveau	1 ^{ère} MELEC		
Activités	<input type="checkbox"/> Activité 1 – Préparation <input type="checkbox"/> Activité 2 – Réalisation <input type="checkbox"/> Activité 3 – Mise en service <input type="checkbox"/> Activité 4 – Maintenance <input type="checkbox"/> Activité 5 – Communication		
Tâches		Autonomie partielle	Autonomie totale
<input type="checkbox"/> T1.1 - Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T1.2 - Rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T1.3 - Vérifier et compléter si nécessaire la liste des matériels, équipements et outillages nécessaires aux opérations		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T1.4 - Répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T2.1 - Organiser le poste de travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T2.2 - Implanter, poser, installer les matériels électriques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T2.3 - Câbler, raccorder les matériels électriques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T2.4 - Gérer les activités de son équipe		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T2.5 - Coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T2.6 - Mener son activité de manière éco-responsable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T3.1 - Réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T3.2 – Participer à la réception technique et aux levées de réserve de l'installation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T4.1 - Réaliser une opération de maintenance préventive		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T4.2 - Réaliser une opération de dépannage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T5.1 - Participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T5.2 - Échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> T5.3 - Conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Modèle CMEN v3

Nom de famille : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat : **Né(e) le :** / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE GET 2

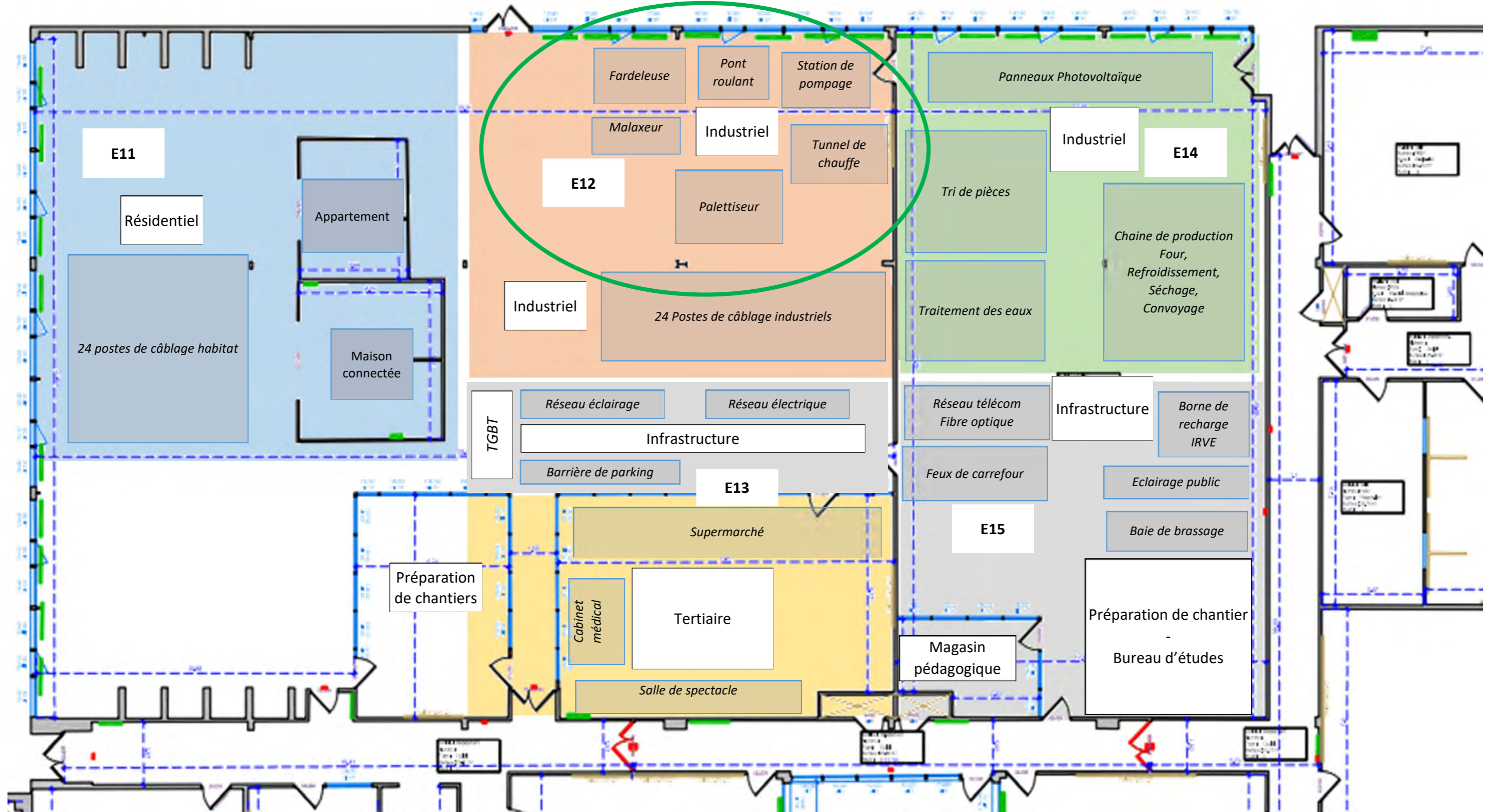
DR2

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR2 : choix des supports pédagogiques

Supports pédagogiques utilisés par Olivier



Modèle CMEN v3

Nom de famille : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat : **Né(e) le :** / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE GET 2

DR3

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

Modèle CMEN v3

Nom de famille : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat : **Né(e) le :** / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE GET 2

DR4 (1/2)

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR4 : séquence pédagogique

Jour	Horaire	Type de séance (cours, TP, TD, lancement, synthèse, évaluation, etc...)	Description du contenu de la séance
Lundi	9h-10h	Lancement de séquence	Introduction de la thématique, présentation des objectifs et attendus, présentation de l'organisation de la séquence

Modèle CMEN v3

Nom de famille : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat : **Né(e) le :** / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE GET 2

DR4 (2/2)

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Jour	Horaire	Type de séance (cours, TP, TD, lancement, synthèse, évaluation, etc...)	Description du contenu de la séance

Modèle CMEN v3

Nom de famille : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat : **Né(e) le :** / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE GET 2

DR5

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR5 : fiche activité professeur pour le TP

Séance N° S01	FICHE ACTIVITE PEDAGOGIQUE	NIVEAU : 1ère MELEC
-------------------------	-----------------------------------	-------------------------------

Conditions de réalisation de l'activité

Descriptif du contexte / Mise en situation professionnelle	
Problématique professionnelle	
Ressources, matériels et/ou logiciels utilisés	
Attendus	

Liaisons avec le référentiel

ACTIVITÉS	TÂCHES PROFESSIONNELLES	AUTONOMIE	
		Partielle	Totale
Activité 1 - Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance	T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple		
	T 1-2 : rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution		
	T 1-3 : vérifier et compléter si nécessaire la liste des matériels, équipements et outillages nécessaires aux opérations		
	T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants		
	T 2-1 : organiser le poste de travail		
	T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques		
Activité 2 - Réalisation	T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques		
	T 2-4 : gérer les activités de son équipe		
	T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants		
Activité 3 - Mise en service	T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable		
	T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation		
	T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation		
Activité 4 - Maintenance	T 4-1 : réaliser une opération de maintenance préventive		
	T 4-2 : réaliser une opération de dépannage		
Activité 5 - Communication	T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation		
	T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe		
	T 5-3 : conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration		

COMPÉTENCE(S) DÉVELOPPÉE(S)	ATTITUDES PROFESSIONNELLES ASSOCIÉES					CONNAISSANCES ASSOCIÉES
C1 : Analyser les conditions de l'opération et son contexte	AP1	AP5				Chaîne d'énergie
C2 : Organiser l'opération dans son contexte	AP1	AP2	AP4			Chaîne d'information
C3 : Définir une installation à l'aide de solutions préétablies	AP1	AP3	AP5			Grandeurs électriques, mécaniques, dimensionnelles
C4 : Réaliser une installation de manière éco-responsable	AP1	AP2	AP4			Ressources et outils professionnels
C5 : Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation	AP1	AP5				Qualité - Sécurité - Environnement
C6 : Régler, paramétrer les matériels de l'installation	AP1					Diagnostic
C7 : Valider le fonctionnement de l'installation	AP1					Communication
C8 : Diagnostiquer un dysfonctionnement	AP1	AP4	AP5			
C9 : Remplacer un matériel électrique	AP1	AP4				
C10 : Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel	AP1	AP4	AP5			

Modèle CMEN v3

Nom de famille : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat : **Né(e) le :** / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE GET 2

DR6 (1/2)

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR6 : fiche de déroulement du TP

Objectif(s) de la séance :		DURÉE :			CLASSE : 1ère BAC PRO MELEC	
<i>Diagnostiquer un dysfonctionnement et remettre en état de fonctionnement une installation tertiaire</i>		THÈME : <i>dépannage d'une installation tertiaire d'éclairage</i>				
		Prérequis :				
		Compétences visées :				
DÉROULEMENT DE SÉANCE						
CONTENU	DURÉE (mn)	ACTIVITÉ DU PROFESSEUR	ACTIVITÉ DE L'ÉLÈVE	MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET DOCUMENTS UTILISÉS	MODALITÉ D'ANIMATION	TRACES OU PRODUCTIONS ÉCRITES
<i>Accueil</i>	<i>5</i>	<i>Accueille les élèves</i>	<i>Rentrent en classe en silence et se mettent en tenue professionnelle</i>	<i>Aucun</i>	<i>Encadrement des élèves au niveau du vestiaire. Procède à la vérification de la présence de tous</i>	<i>Document ou outil numérique d'appel des élèves</i>
...						

Modèle CMEN v3

Nom de famille : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat : **Né(e) le :** / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE GET 2

DR6 (2/2)


Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

CONTENU	DURÉE (mn)	ACTIVITÉ DU PROFESSEUR	ACTIVITÉ DE L'ÉLÈVE	MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET DOCUMENTS UTILISÉS	MODALITÉ D'ANIMATION	TRACES OU PRODUCTIONS ÉCRITES

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR7 : document élève (questionnement et fiche de dépannage) pour le TP proposé

	Nom du TP :	
	Nom : DURANT	Date :
	Prénom : Léo	Zone :
Déroulement du TP		Compétences visées
Page ... / ...		

Déroulement du TP	Compétences visées

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR8 : indicateurs de réussite

TP1	Compétences mobilisées / Critères d'évaluation / Indicateurs de réussite	Étapes dans le TP
C5 : contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation		
	– Les mesures (électriques, dimensionnelles, etc.) sont réalisées	
	<i>L'appareil de mesure à utiliser est choisi correctement</i>	
	– Les grandeurs contrôlées sont correctement interprétées au regard des prescriptions	
	– Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées	
C8 : diagnostiquer un dysfonctionnement		
	– Les informations relatives au dysfonctionnement sont analysées	
	– Le fonctionnement de l'installation est analysé	
	– Le diagnostic est posé	

DR9 : Accompagnement à la mise en œuvre des PFMP

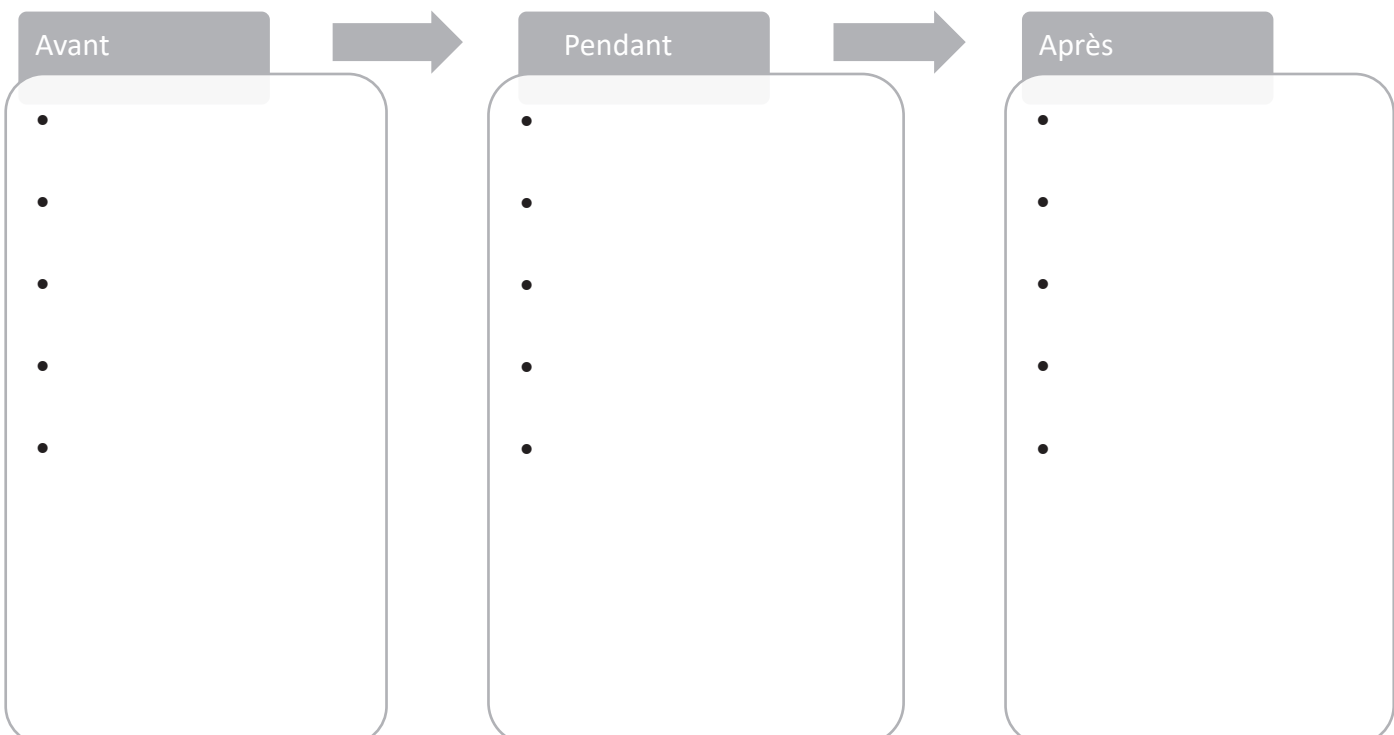
☞ Mission d'un enseignant « référent » :

Mission :

Nomination :

☞ Caractéristiques principales d'un lieu d'accueil de PFMP :

☞ Actions de l'enseignant sur les différentes phases des PFMP :



NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR10 : thématiques abordées lors du retour de PFMP

Français	
Enseignement professionnel	
PSE	

